2iGroup
Société par actions simplifiée
au capital de 67 000 euros
Siège social : 84 Voie du Toec 31300 Toulouse
844 197 517 RCS TOULOUSE
(la "Société")

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2026

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

L'Associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 517 271 euros de la manière suivante :

- Résultat Bénéficiaire de l'exercice	517 271 euros
- A titre de dividendes à l'associée unique	450 000 euros
- Le solde affecté en totalité au compte « autres réserves »	77 271 euros

Les dividendes seront mis en paiement au siège social à compter de ce jour et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 450 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 620 271 euros pour un capital social de 67 000 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus distribués	Eligibles abattement art. 158-3-2 CGI	Non éligibles abattement art. 158-3-2 CGI
31/12/2024	330 000 €	-	330 000 €
31/12/2023	300 000 €	-	300 000 €
31/12/2022	Néant	-	-

Extrait certifié conforme par le Président

Monsieur Adrien VINCENT



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS 2IGROUP** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : **84 Voie du Toec** **31300 TOULOUSE** — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : **8 4 4 1 9 7 5 1 7 0 0 0 2 3** — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE *		Frais d'établissement *	AB		AC		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement*	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	41 033	AG 2 224	38 809	
		Fonds commercial	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	19 705	AM	19 705	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	279 389	AU 83 722	195 667	229 321
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	795 791	CT	795 791	795 791
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	31 234	BI	31 234	30 226
		TOTAL (II)	BJ	**1 167 151**	BK **85 947**	**1 081 205**	**1 055 338**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	519 912	BY	519 912	324 438
		Autres créances (3)	BZ	1 405 911	CA	1 405 911	920 481
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	31	CE	31	400 031
		Disponibilités	CF	108 329	CG	108 329	184 212
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	14 562	CI	14 562	11 322
		TOTAL (III)	CJ	**2 048 744**	CK	**2 048 744**	**1 840 484**
		Frais d'émission d'emprunt **(IV)**	CW				
		Primes de remboursement des emprunts **(V)**	CM				
		Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * **(VI)**	CN				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**3 215 896**	1A **85 947**	**3 129 949**	**2 895 821**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 31 234 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifiés conformes

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise **SAS 2IGROUP** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 67 000)	DA	67 000	67 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 700	6 700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	479 271	387 808
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**517 271**	**421 463**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**1 070 242**	**882 971**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	231 345	360 816
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	731 187	832 746
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	46 672	61 317
	Dettes fiscales et sociales	DY	337 616	268 634
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		14 572
	Autres dettes	EA	712 888	474 765
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**2 059 707**	**2 012 850**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**3 129 949**	**2 895 821**
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 920 050	1 782 606
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 3 129 949 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 3 003 862 euros et un total charges de 2 486 592 euros,dégageant ainsi un résultat de 517 271 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025.
Il a une durée de 12 mois.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

Régles et méthodes comptables

1 Référentiel comptable appliqué

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en France selon les dispositions du PCG (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).
Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2 Changement de règles et de méthodes comptables

L'application du règlement ANC 2022-06, à compter du 1er janvier 2025, a conduit à une modernisation de la présentation et du contenu des comptes annuels, sans modification substantielle de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité.

Ce changement de règlementation comptable a entraîné :

- une évolution de la présentation du bilan et du compte de résultat, notamment en :
  - supprimant les postes de transferts de charges (comptes 791, 796 et 797) ;
  - redéfinissant strictement le périmètre du résultat exceptionnel, désormais limité aux

Règles et Méthodes Comptables

produits et charges liés à un évènement majeur et inhabituel ou à certaines écritures fiscales et comptables spécifiques ;

- des regroupements et reclassements de certains postes afin de se conformer au nouveau modèle des états financiers.

Ces modifications sont strictement des changements de présentation et n'affectent ni les méthodes d'évaluation, ni le résultat net, ni les capitaux propres de la société.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités de façon rétrospective.

Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- les logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production,
- les fonds commerciaux acquis
- les frais de développement qui sont immobilisés s'ils satisfont aux conditions précises d'activation.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Amortissement

Les fonds commerciaux et les immobilisations en cours ne sont pas amortis. La durée d'utilisation généralement retenue pour le calcul de l'amortissement, selon le mode linéaire, est :

- pour les logiciels : entre 1 et 3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissement

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques

Règles et Méthodes Comptables

attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Constructions et agencements : entre 25 et 40 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels : entre 5 et 7 ans
- Installations générales, agencements et aménagements :entre 5 et 7 ans
- Matériel de transport et de bureau, mobilier : entre 3 et 5 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Intégration fiscale

La SAS 2I GROUP est intégrée dans un groupe fiscal depuis le 1er janvier 2024 dont la société tête de groupe est la SAS EOS MANAGEMENT.
Elle enregistre une charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Immobilisations

	Règlement ANC 2022-06	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres			60 738			60 738
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			60 738			60 738
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	118 677		12 143		12 143	118 677
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	155 935		4 777			160 713
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	274 612		16 921		12 143	279 389
FINANCIERES	Participations	795 791					795 791
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	30 226		1 007			31 234
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	826 017		1 007			827 024
	TOTAL	1 100 629		78 666		12 143	1 167 151

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles				2 224		2 224
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				2 224		2 224
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			5 934	12 331	4 192	14 072
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			39 358	46 381	16 089	69 650
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			45 292	58 712	20 281	83 722
	TOTAL			45 292	60 936	20 281	85 947

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse-ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 101	1 583	(481)	-30,43
Emprunts et dettes financières divers	33 178	17 076	16 101	94,29
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 458	6 161	(703)	-11,41
Dettes fiscales et sociales	223 947	144 281	79 666	55,22
Dettes fournisseurs d'immobilisation		14 572	(14 572)	100,0
Autres dettes	284 464	474 728	(190 264)	-40,08
TOTAL	548 147	658 401	(110 254)	-16,75

Produits à recevoir (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	159 177	187 467	(28 290)	-15,09
Autres créances	37 910	26 850	11 060	41,19
TOTAL	197 088	214 317	(17 229)	-8,04

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	14 562	11 322	3 240	28,62
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	14 562	11 322	3 240	28,62

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	31 234	31 234	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	519 912	519 912	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	30 986	30 986	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	1 352 965	1 352 965	
	Débiteurs divers	21 960	21 960	
	Charges constatées d'avance	14 562	14 562	
	TOTAL DES CREANCES	1 971 619	1 971 619	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	33 451		

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	231 345	91 688	139 657	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	46 672	46 672		
	Personnel et comptes rattachés	156 813	156 813		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	126 377	126 377		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	43 728	43 728		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	10 698	10 698		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	731 187	731 187		
	Autres dettes	712 888	712 888		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	2 059 707	1 920 050	139 657	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	128 989			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	33 178			

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		670,00	100,0000	67 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		670,00	100,0000	67 000,00

Filiales et participations

31/12/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (Plus de 50 %)			
SAS 2ICS	247 173	100,00	5 260
SAS TALORIG	351 588	100,00	11 307
SAS 2I PORTAGE	402 057	100,00	73 417
SAS STAFF ATLANTIC	150 529	100,00	2 077
SAS 2I PORTAGE IDF	197 780	100,00	107 162
SAS IMMOPORTAGE	72 649	100,00	48 449
2. Participations (10 à 50 %)			
B. Renseignements globaux			
1. Filiales non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS 2IGROUP** — Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	2 836 402	FH		FI	2 836 402	2 517 164
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**2 836 402**	FK		FL	**2 836 402**	**2 517 164**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	49 370	14 500
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP		27 588
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 161	1 908
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**2 890 933**	**2 561 160**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	529 372	420 739
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	40 259	37 191
	Salaires et traitements *					FY	1 282 893	1 170 784
	Cotisations sociales (10)					FZ	392 328	372 613
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	40 655	32 522
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	10 408	11 748
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**2 295 915**	**2 045 597**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**595 018**	**515 563**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	75 000	36 231
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	37 929	23 052
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	**112 929**	**59 283**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	40 620	24 670
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**40 620**	**24 670**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**72 309**	**34 613**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**667 328**	**550 175**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2026

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS 2IGROUP** — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH		135
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		**(135)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	150 057	128 577
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**3 003 862**	**2 620 443**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**2 486 592**	**2 198 979**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**517 271**	**421 463**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		21 240
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		17 076
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	9 877	11 699
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.